



# RESOPP

*RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET PASTORALES DU SÉNÉGAL*

*ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 1903 2007 001690*

*NINEA : 28422602F923*

*BP: 501 RP THIÈS TÉLÉPHONE: 33 951 85 58 EMAIL: RESOPP@RESOPP-SN.ORG SITE WEB: WWW.RESOPP-SN.ORG*

## **Organisation de la Dynamique Féminine**

**Document de présentation**

*Cellule de coordination de la Dynamique Féminine  
Janvier 2011*

## 1. Présentation du RESOPP

Le Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP) est actuellement une union de 6 coopératives réparties en 28 antennes comptant à ce jour plus de 35 000 membres ( dont plus de 17 000 sont des femmes) pour une population totale d'environ 600 000 personnes dans ses zones d'action au niveau des départements de Podor, Louga, Kébémér, Tivaouane, Mbour, Sédhiou et de Kounghoul :

<b>Coopérative - Mère</b>	<b>Antennes coopératives</b>	<b>Zones d'intervention</b>
COORAP	Coop. de Pambal	Tivaouane
	Coop. de Mont-Rolland	
	Coop. de Keur Samba Yacine	
	Coop. de Pire	
	Coop. de Chérif Lô	
COOPAM	Coop. de Keur Balla Lô	Mbour
	Coop. de Tene Toubab	
	Coop. de Sindia	
	Coop. de Pointe Sarène	
COOPAKEL	Coop. de Kelle Gueye	Louga/Kébémér
	Coop. de Thieppe	
	Coop. de Ndande	
	Coop. de Mbédienne	
	Coop. de Kab Gaye	
	Coop. de Diokhoul	
	Coop. de Bandègne	
COORDEC	Coop. de Kounghoul	Kounghoul
CORAD	Coop. de Ndioum	Podor
	Coop. de Dodel	
	Coop. de Namarel	
	Coop. de Fanaye	
	Coop. de Ndiayenne Pendao	
	Coop. de Taredji	
COOPAD	Coop. de Bambali	Sédhiou
	Coop. de Diende	
	Coop. de Djiredji	
	Coop. de Diannah Ba	
	Coop. de Sakar	

Ces coopératives de services permettent à leurs membres d'accéder à un encadrement rapproché, à travers des réseaux de relais agricoles et d'auxiliaires d'élevage bien formés, à des intrants et des équipements de qualité à des prix compétitifs et à la commercialisation de leur production dans des conditions optimales.

Elles appuient aussi bien l'agriculture, l'élevage, la transformation que le commerce.

Depuis 2001, date de la création du RESOPP chacune des coopératives rurales membres du réseau dispose d'infrastructures telles que des hangars de stockage, des unités de production, poulailler, de pharmacies vétérinaires et de bureaux. Un complexe de bureaux destiné à servir de siège national au RESOPP et d'un centre de ressources à Thiès.

Le RESOPP dispose depuis janvier 2008 d'une Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) desservant désormais toutes les coopératives rurales membres et dotées de fonds de crédit excédant les 800 millions de FCFA.

Dans le cadre d'un partenariat avec les coopérations belge (ONG ADG) et autrichienne (ONG EWA), le RESOPP est appuyé par le programme PASA-MESOCC.

## **2. Organisation de la dynamique féminine au sein des sections villageoises**

La section villageoise (SV) est la cellule de base d'une coopérative rurale. Elle a une structure démocratique de participation communautaire regroupant l'ensemble des adhérents résidant dans le ressort géographique d'un village ou d'un groupe de villages

Les sections constituent les cellules de base des activités d'éducation et de vulgarisation de la coopérative. En outre, elles sont chargées au sein de la coopérative, d'activités spécifiques dans un certain nombre de secteurs tels que l'octroi de crédits, l'épargne, la gestion des semences, de la production et de la commercialisation de nouveaux produits, de programmes d'équipements collectifs, et l'organisation de la dynamique féminine du village.

La dynamique féminine (DF) des SV regroupe selon les statuts l'ensemble des femmes membres du RESOPP mais bien souvent elle s'organise au sein des groupements de promotions féminins (GPF) du village dont la majorité des femmes sont affiliées au RESOPP. Etant donné que des groupements peuvent également devenir membre en tant que personne morale, les GPF

sont souvent eux-mêmes affiliés au RESOPP, ce qui leur permet de bénéficier de formations et crédit de groupe (caution solidaire) ou de s'approvisionner et vendre auprès de la coopérative divers produits issues des AGR du groupe.

En outre, la DF assure la cohésion et la solidarité des femmes membres du RESOPP, voire favorise l'appropriation de l'institution par les femmes et leur implication au sein des organes (Assemblées Générales et Conseils d'Administration).

La DF des SV est organisée en Comité de Section (CDS) ou Comité de Dynamique Féminine (CDF). Le comité se réunit tous les mois afin de discuter des difficultés des femmes membres, d'identifier les différents besoins en formation ou en crédit et de lister les besoins en approvisionnement de certains produits par la coopérative. Chaque femme cotise ainsi 100F par mois pour diverses activités sociales. Certains CDF ont également leurs propres tontines.

➤ Activités menées par la Dynamique Féminine au sein du RESOPP :

- Programme d'amélioration de l'aviculture villageoise (COORAP, COOPAKEL) : formations (prophylaxie, amélioration de l'habitat), mise à disposition de races améliorées, crédits adaptés.
- Elevage de petits ruminants (ovins, caprins), et porcins, zones COORAP): formation et gestion au sein des groupements de femmes. Achat des premières bêtes via le crédit.
- Transformation de produits halieutiques (COOPAM – GPF de Pointe Sarène)
- Appui aux activités maraîchères (plateau de Thiès) : formation et aménagement des cultures irriguées
- Appui aux AGR à travers des microcrédits de la COOPEC, notamment à travers le financement d'activités commerciales dans les zones de marché.
- Appui visant l'allègement des travaux des femmes : mise à disposition et gestion de 2 moulins (zone de la COORAP et de la COOPAM).
- Projets sociaux<sup>1</sup> : cases de santé, unités de transformations et formations sur l'amélioration des techniques de production.
- Tontines organisées au sein des CDF pour l'organisation d'évènements, fêtes, solidarité en cas de besoins.

---

<sup>1</sup> À travers le partenariat PADER (années 2001-2005).

### **3. Organisation de la Dynamique Féminine au niveau des coopératives**

Au niveau de chaque antenne coopérative il y'a un Bureau Exécutif pour la Dynamique Féminine.

Ce bureau est composé d'une présidente, une secrétaire et une trésorière. Leur rôle est essentiellement de coordonner les actions des CDF et de centraliser les informations.

Au niveau de chaque coopérative centrale, une Cellule Dynamique Féminine est constituée en tant qu'organe de concertation. Cette cellule est également composée d'une présidente, d'une secrétaire et d'une trésorière.

Les préoccupations communes à l'ensemble des femmes de la Coopérative et les solutions envisagées par ces dernières sont étudiées au sein de cette cellule avant d'être soumises au CA et prises en charge par la Coopérative.

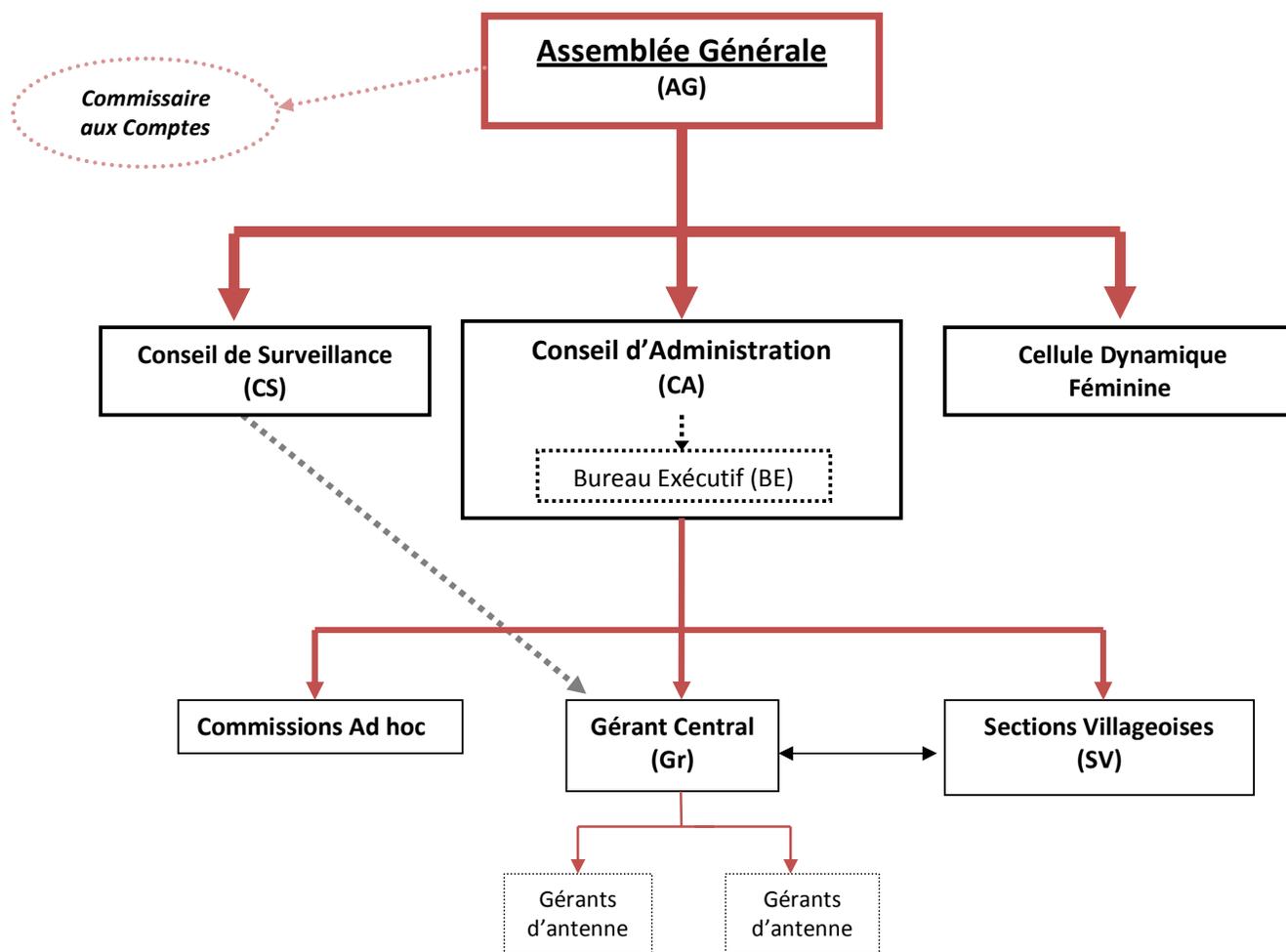
C'est dans ce cadre que lors de la préparation de chaque AG ordinaires, la présidente de la DF doit remettre au CA un rapport des activités qui ont été effectuées durant l'année écoulée et des prochaines activités prévues.

NB : L'existence de cet organe n'empêche en rien l'appartenance des femmes à d'autres organes exécutifs. Au contraire, il contrôle la présence de femmes au sein de l'ensemble des organes et comités de la coopérative.

Au niveau des organes de base notamment, la règle veut que *lorsqu'un comité est composé d'un nombre impair, la majorité doit être féminine.*

Si la cellule veille au respect de cette règle, il est cependant encore difficile de placer les femmes aux postes-clés (présidents, vice-présidents), ce qui explique pourquoi au niveau du conseil d'administration de la coopérative (et même de l'union), les femmes sont encore sous-représentées.

L'organigramme de ci - après se propose de visualiser la place de la Cellule de DF dans l'organisation de la coopérative:



#### **4. Organisation de la Dynamique Féminine au niveau de l'union du RESOPP**

L'organisation du RESOPP est régit par les statuts de l'union qui définit les modalités de fonctionnement de l'AG et du Conseil d'Administration.

La Dynamique Féminine est représentée au sein du CA du RESOPP par une Représentante de la Dynamique Féminine (appelée « Présidente ») qui nomme à son tour une vice-présidente.

- Présidente de la Dynamique Féminine du RESOPP (mandat 2011) :  
**Mme Ndèye Faye**
  
- Vice-présidente (mandat 2011) :  
**Mme Marie-Henriette Cisse**

La Présidente de la DF joue un rôle capital de représentation et de plaidoyer auprès des instances étatiques et des partenaires du RESOPP. En outre, tout comme au niveau des coopératives, la Présidente de la DF rapporte chaque année au CA les activités réalisées dans le cadre de la DF et les objectifs pour l'année qui suit.

Au niveau du personnel technique et administratif du RESOPP (CAT-RESOPP), une cellule est chargée d'encadrer et de coordonner les activités de dynamique féminine, notamment dans :

- l'appui au développement d'activités génératrices de revenu ;
- la mise en évidence des besoins à caractères sociaux (allègement du travail, besoins en cases de santé ;
- la promotion des actions de dynamique féminine du RESOPP ;
- l'analyse des besoins en formations spécifiques aux femmes ;
- la mise en réseau inter-coopératifs et interinstitutionnels des GPF membres et non membres ;
- l'évaluation des actions menées en faveur des femmes (crédit adapté, programmes d'agriculture, élevage et commercialisation tournés vers

Actuellement et dans le cadre d'un renforcement des capacités et de la stratégie « genre » du PASA-MESOCC, la cellule est elle-même appuyée par des animatrices du programme. Une ou deux animatrices sont chargées de suivre les CDF dans chacune des 6 coopératives, de sensibiliser les membres et de recenser les besoins spécifiques aux femmes ( formations, projets sociaux, etc.).

Ces équipes veillent notamment à ce que les représentantes des CDF jouent leur rôle et les appuient dans la structuration de leurs groupements.

## La Dynamique Féminine du RESOPP en images





*Elevage de volaille (chair et races améliorées)*



*Femmes transformatrices de Pointe Sarène ( Zone Mbour)*



*Membre apicultrice ( Zone Sédhiou)*



**La COOPEC finance les activités génératrices de revenu des membres du RESOPP**